

## Table des matières

Introduction .....	5
I La perfection comme fin .....	11
II Les régimes de la perfection.....	53
III La révolte .....	99
IV L'engagement.....	145
V Les phénomènes staséotiques .....	189
Conclusion .....	235

## Introduction

L'espèce humaine est génétiquement libre, au sens où l'humanisation n'est pas le déroulement d'un programme inné, mais le résultat d'un apprentissage effectué au sein de cercles culturels tout au long de la vie. L'expression directe et la preuve de la liberté humaine sont la culturalité et l'historicité, le fait conjoint que les humains sont les producteurs et les produits d'histoires et de cultures, car ainsi le veut leur nature définie par des virtualités. Celles-ci posent à l'espèce et à ses représentants des problèmes à résoudre. À cette fin, ils sont équipés par le vivant de tout ce qui est indispensable à la résolution des problèmes, par le recours à l'agir, au faire et au connaître. L'espèce est libre, finalisée et rationnelle, car le vivant a fait surgir de l'évolution une espèce non-programmée, problématique et appliquée à résoudre ses problèmes. *Homo* est, de nature et de fondation, *agens, faber* et *sapiens*, parce que sa liberté le place sous la contrainte d'avoir à inventer son humanité, à la soutenir et à lui trouver une destination.

Une espèce libre et problématique est nécessairement faillible et défaille inévitablement dans la poursuite de ses fins et dans la mise en œuvre des activités appropriées. En effet, la capacité des contraires est logiquement impliquée par la liberté, car les humains seraient programmés et non pas libres, s'ils ne pouvaient agir que bien, connaître que juste et faire qu'utile, sans jamais tomber dans le mal, le faux

et le nuisible. Cette capacité est inexorablement exploitée, du fait que l'agir est soumis à l'incertitude des circonstances et des conséquences, que le connaître est une exploration toujours en cours, dont les individus n'ont jamais qu'une vue très partielle, et que le faire est condamné à la décrépitude et à l'obsolescence. De ce fait, la rationalité appliquée à la finalité échoue toujours, la condition humaine est disgraciée de fondation et l'imperfection sa marque originelle. Mais l'imperfection n'a de réalité et de sens que par rapport à la perfection, qui serait effective, si tous les problèmes humains trouvaient leurs solutions objectives, c'est-à-dire si toutes les fins de l'homme étaient atteintes par le concours d'efforts individuels et collectifs couronnés d'un plein succès. La perfection est première et l'imperfection seconde, car la conjecture serait absurde que le vivant ait pu sélectionner une espèce appliquée à mal résoudre ses problèmes et justifiée par ses imperfections. La logique et le bon sens inspirent la vision contraire d'une espèce aspirant à la perfection de ses accomplissements et empêchée de l'atteindre par sa liberté et par la difficulté de la tâche.

La perfection et l'imperfection sont liées conceptuellement, mais elles n'ont pas le même statut. L'imperfection infligée à l'espèce par sa liberté lui pose un problème, dont la perfection est la solution, de même que la conflictualité lui fait rechercher la paix par la justice pour éviter la lutte à mort et que la rareté des ressources induite par l'ouverture des besoins lui pose un problème d'ajustement, dont la solution à inventer consiste dans la prospérité procurée par l'appropriation réciproque des biens et des ressources. La prospérité et la paix juste sont des fins de l'homme, en tant qu'elles résolvent deux problèmes impérieux de survie. D'autres fins sont de destination, qui procurent à l'existence humaine un sens et une justification, que ce soit le bonheur ou la béatitude. La perfection est une *fin* de l'homme, au même titre de solution d'un problème fondateur de l'humain, en l'occurrence un problème de survie. Si, en effet, les humains ne consacraient aucun effort à la perfection, l'imperfection triompherait absolument et la faillite frapperait toutes les solutions de tous les problèmes. L'espèce n'y survivrait pas, à supposer qu'une espèce aussi mal conformée ait pu

apparaître dans l'arborescence du vivant. La perfection comme fin est au service de toutes les fins de l'homme, puisque toutes exigent, du fait de la faillibilité, des efforts de perfectionnement, pour prévenir que l'imperfection ne les ruine entièrement. Elle est une fin de service, mais son service est si pressant qu'elle doit occuper, dans l'architectonique des fins de l'homme, une place décisive.

La perfection et l'imperfection sont deux extrêmes, à la fois réels et impossibles à atteindre. La première est réelle, au sens où elle trouve un statut objectif dans l'adéquation d'une fin au problème qu'elle résout. Mais elle ne peut être gagnée, car la faillibilité lui confère un statut d'idéal et de guide de l'action. Ainsi la paix, comme résolution non-violente des conflits, est réelle comme un objectif à viser et toujours compromise par les risques de violence. De même la perfection, qui échappe toujours à tout ce qui est humain. L'imperfection est réelle par une raison contradictoire, comme la conséquence de l'inadéquation complète d'une solution à un problème objectif. La lutte à mort entre humains signale l'imperfection de la pacification. Ainsi définie, l'imperfection peut être réalisée effectivement, mais ce ne saurait être que ponctuellement et passagèrement. En effet, une imperfection générale et permanente conduirait à la disparition de l'espèce. Ce n'est pas impossible en toute rigueur, quoique les risques soient d'une probabilité imperceptible pour l'espèce, pour devenir de moins en moins improbables avec la réduction de la taille des ensembles affectés jusqu'à l'individu humain.

Sauf exceptions dans le sens de l'imperfection, ponctuelles, passagères et/ou limitées à des groupements humains réduits, la condition humaine et toutes les expressions humaines sont plus ou moins parfaites ou imparfaites. On peut en déduire une pluralité de *régimes* possibles de la perfection comme fin. Le régime d'une fin est l'ensemble des dispositifs appropriés à son effectuation. On peut convenir de l'appeler son régime naturel, en ce qu'il est accordé à la nature de la fin. La nature implique la dénature et le régime naturel un ou des régimes dénaturés. En matière de perfection et d'imperfection, un régime naturel est celui orienté à la perfection, parce que ses dispositifs sont ainsi conformés

qu'ils contiennent l'imperfection dans des bornes favorisant une résolution des problèmes humains compatibles avec la survie et les destinations. En sens contraire, un régime dénaturé incline à l'imperfection, compromet la survie et brouille les destinations. La perfection étant une fin intéressée à toutes les fins de l'homme, le régime naturel de la perfection devrait être celui qui réunit les régimes naturels de toutes les autres fins, et inversement pour son régime dénaturé. Un troisième régime est concevable, que l'on peut nommer utopique et qui tiendrait que la perfection pourrait être réalisée, pour peu que les humains réussissent à en découvrir la voie royale. Un régime diabolique peut aussi être imaginé, qui s'efforcerait à l'imperfection de l'espèce et à sa disparition, mais son incongruité monstrueuse en fait plutôt une rêverie pathologique.

La perfection est facile à concevoir dans son statut abstrait de solution parfaite d'un problème humain, mais l'expérience la plus constante et la plus universelle est celle d'imperfections plus ou moins prononcées. Or, en tant que produit du vivant, le dispositif psychique humain est ainsi constitué qu'il aspire naturellement et spontanément à la perfection comme à l'état qui garantirait le succès de l'espèce en termes de survie par la reproduction perpétuée et celui de ses représentants collectifs et individuels en termes d'effectuation convenable des fins de l'homme. Une aspiration à la perfection contrariée par l'imperfection doit émouvoir la sensibilité et l'inciter à s'indigner d'un état de choses contraire à la nature. La sensibilité indignée doit solliciter la volonté de changer l'état déplorable des choses, et la volonté se tourner vers l'intelligence, pour qu'elle constate l'état des lieux et propose des moyens de le changer. On peut appeler *révolte* la mobilisation de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté contre l'imperfection et au secours de la perfection. Étant donné la pluralité des régimes, on peut prédire quatre applications tout à fait différentes de la révolte. Dans le régime naturel de la perfection, tout va normalement mal, comme il est inévitable pour une espèce gratifiée par la liberté et disgraciée par la faillibilité. La révolte doit s'appliquer à la *réforme* du régime, de manière qu'il fonctionne mieux ou moins mal, autant que possible. Un régime dénaturé allant

anormalement mal, il est vain de prétendre le réformer et plus judicieux de chercher à le subvertir dans le régime naturel : la révolte conduit à la *révolution*. Elle se pervertit en *utopie*, si elle se laisse séduire par un régime utopique et consacre son énergie à réaliser l'impossible par tous les moyens et contre tout bon sens. La révolte peut, enfin, se résoudre en *cynisme*, en tenant que l'imperfection est partout et toujours à son comble et en s'accommodant de ce diagnostic pessimiste et erroné.

La perfection est une fin de l'homme, née du problème posé par les défaillances de toutes les fins de l'homme, de leurs régimes et des entreprises humaines qui leur sont consacrées. Elle a pour ressort la révolte instillée par toutes les imperfections. La révolte trouve à s'engager dans la réforme, la révolution, l'utopie ou le cynisme. Tout *engagement* au service d'une fin met en œuvre des actions, des cognitions et des factions, car la rationalité de l'espèce et sa façon de résoudre ses problèmes procèdent en mobilisant des moyens au service d'objectifs, en apportant des réponses aux questions et en combinant des matières et des formes. Chaque fin imprime sa marque à ces produits de l'activité humaine, si bien que la théorie prédit la présence dans la matière historique documentée de factions, de cognitions et d'actions développées au service de la perfection, comme d'autres le sont à celui de la paix et de la justice, de la prospérité, de l'efficacité, de la détente, de la santé, de la béatitude, du bonheur, de la solidarité... Chaque fin surdétermine à son usage les activités humaines. Il est réaliste et utile de définir comme des ordres distincts les ensembles formés par une fin, ses régimes et les activités appropriées, et commode de leur appliquer des mots. L'ordre de la paix par la justice devient le politique, celui de la prospérité l'économique, celui de la béatitude et du bonheur l'éthique, dans ses variantes religieuse ou séculière. Il conviendrait de forger un mot approprié à l'ordre de la perfection. Comme celle-ci peut être prise en un sens actif de perfectionnement et prend appui sur un mouvement de révolte, le verbe grec *stasiazein*-se révolter peut convenir et servir à désigner, par un choix arbitraire, un *ordre staséotique*, dont la *staséologie* serait la science appliquée à en percer les énigmes. Comme

la perfection et son ordre concernent toutes les fins et tous les ordres, les énigmes soumises à la sagacité de la staséologie sont surdéterminées par les différents ordres, si bien que les *phénomènes* suscités dans le réel humain par les révoltes doivent être politiques, économiques, religieux..., et staséotiques.

# I

## La perfection comme fin

La thèse est explicite. Une espèce libre est faillible et imparfaite dans toutes ses dimensions et toutes ses expressions. Une espèce finalisée ne peut pas se satisfaire de ces imperfections : elles l'indignent et la révoltent. Les révoltes mobilisent la rationalité de l'espèce en termes d'agir, de faire et de connaître. Dont il résulte des phénomènes inscrits dans la matière historique. Dans le langage technique de l'anthropologie, la thèse postule la réalité d'un ordre de l'humain, nommé par convention « staséotique », dont l'objet propre est le traitement des imperfections humaines affectant tous les ordres. Du moment qu'un ordre distinct figure dans la réalité, une science distincte peut être développée à son encontre, que l'on convient d'appeler la « staséologie ».

Si l'on prétend fonder la staséologie en raison, il faut en expliciter de manière raisonnée la problématique générale. L'hypothèse fondatrice de l'anthropologie repose sur la caractérisation de la nature humaine comme libre au sens de non-programmée et donc virtuelle et en attente d'actualisation culturelle. On en déduit directement une hypothèse corollaire : une espèce libre est faillible et imparfaite, ce qui doit lui poser un problème, car, si son imperfection et sa faillibilité étaient entières, elle ne pourrait pas survivre.

L'espèce doit réussir à gérer ses imperfections dans le sens de la perfection. Celle-ci en devient une fin de l'homme. Elle est au cœur de la problématique et son fondement. Il en va de même pour toutes les fins, tous les ordres et toutes les sciences de l'humain, en lesquelles l'anthropologie se distribue. La politologie s'occupe de l'ordre politique, peuplé des efforts humains pour maîtriser la conflictualité et la violence dans le sens de la paix et de la justice. La science économique étudie l'ordre économique et les entreprises humaines pour traiter la rareté des ressources dans le sens de la prospérité et de l'appropriation des ressources aux besoins.

Pour porter à un degré parfait d'explicitation l'hypothèse de la perfection comme une fin de l'homme fondatrice d'un ordre, il convient de répondre à cinq questions, enchaînées par le fait que les réponses successives soulèvent autant de questions. Qu'est-ce qu'une fin ? La solution d'un problème vital pour l'espèce. Quel est le problème vital ? L'imperfection humaine. Quelle est la solution ? La perfection. Comment progresser de l'imperfection à la perfection ? Par le perfectionnement. Y a-t-il une imperfection, une perfection et un perfectionnement de la perfection elle-même ? La réponse à cette dernière question devrait poser la dernière pierre de l'hypothèse et permettre toutes les déductions portant sur les régimes de la fin, les révoltes, les engagements et les phénomènes.

## QU'EST-CE QU'UNE FIN ?

La finalité humaine est la logique du vivant soustraite à la nécessité. Pour donner corps à cette affirmation abrupte, il faut partir d'une conception de la vie au sens biologique. Une définition précise et incontestable est notoirement délicate à produire. Pour notre propos, qui n'est pas celui du biologiste, une définition prudente et plausible saisit la vie comme un dispositif capable de perdurer à travers les perturbations qui le menacent. Un dispositif dispose des éléments en un ensemble fonctionnel. Les perturbations peuvent être internes, qui affectent la disposition, et externes, qui atteignent les performances de l'ensemble dans un milieu extérieur.

Perdurer, c'est réussir à résoudre les problèmes posés par les perturbations. Cette manière de poser la question de la vie ne permet pas de répondre à celle de l'origine et de la genèse du dispositif lui-même. Par contre, elle conduit directement aux solutions inventées par le dispositif, pour résoudre ses problèmes. Elles sont distribuées en trois rubriques. Celle de l'autorégulation porte sur les solutions en termes de système, d'information, de communication. Celle de l'autoperpétuation révèle des solutions par le clonage ou par la sexualité. Celle de l'adaptation se réfère aux solutions procédant par mutation, variation et sélection. Il apparaît que toutes les solutions sont disponibles sous forme d'informations codées dans des chaînes de nucléotides. Elles se présentent sous les apparences physiques de gènes organisés en génome.

Cette conclusion peut être soumise à une question : « pour quoi des gènes et un génome ? ». Toute question en termes de « pourquoi ? » est susceptible de deux réponses ou séries de réponses de nature très différente. Les unes commencent par « parce que », en l'occurrence : « parce que le dispositif posait des problèmes et qu'il a trouvé ces solutions ». Une question dérivée peut être soulevée, qui demanderait si ces solutions étaient les seules possibles, les meilleures possibles ou les premières rencontrées, assez efficaces pour être retenues et assez exclusives pour imposer une ligne et abolir toute autre. D'autres réponses débutent par « pour » ou « en vue de », dans ce cas : « pour assurer la régulation, la perpétuation et l'adaptation ». Celles-ci sont ce « en vue de » quoi le code génétique a été mis au point par Dieu et/ou la Nature, et le code génétique un moyen « en vue de » ces trois fins. Le vivant est, de nature, téléonomique, car il est composé d'objets assurant des fonctions efficaces au service d'objectifs définis. Les fins du vivant lui sont internes. Cette précision est décisive, qui sépare radicalement la téléonomie du finalisme, pour qui les fins du vivant lui sont extérieures. Pour le finalisme, l'œil a équipé tels organismes pour leur permettre de voir. Pour la téléonomie, tout organisme doit recueillir, d'une manière ou d'une autre, des informations sur le milieu fréquenté par lui. Une manière consiste à transformer des ondes lumineuses en ondes électriques et celles-ci en informations sur le milieu. Cette manière trace

une ligne évolutive, susceptible d'être suivie spontanément, par touches incrémentales et/ou par sauts, sans qu'il soit jamais utile et encore moins indispensable de faire appel à une intervention extérieure, mue par un dessein distinct de celui du vivant obstiné à vivre.

Les données empiriques révèlent que les mutations, les variations et les sélections ont fait apparaître dans l'arborescence du vivant un dispositif présentant ce caractère remarquable, que les problèmes du vivant ne trouvent plus toutes leurs solutions codées dans le génome de l'espèce équipée de ce dispositif. Une inclination finaliste tiendrait, à tort, que l'évolution aspirait à cette apparition et que celle-ci couronne, peut-être provisoirement, l'arborescence. La téléonomie est plus modeste et mesurée, qui se contente d'avancer qu'un tel dispositif était possible, si on le conçoit en termes de complexité et de degrés de liberté, et que l'histoire chaotique de la vie sur la Terre a fini par rendre le possible réel, en réunissant les conditions d'effectuation. Il demeure constant que la téléonomie caractéristique du vivant connaît avec l'espèce humaine une variante si radicale, qu'elle fonde un règne inédit, le règne humain enchâssé dans le règne vivant, lui-même incorporé dans le règne physique.

Dans cette variante inédite, la structure explicative bimodale, en termes de « parce que » et de « en vue de », est conservée, de telle sorte que l'espèce humaine est téléonomique comme tout le vivant et que les fins assignées au dispositif humain lui demeurent internes. Par contre, chacun des deux termes subit une transformation profonde. Le « parce que » se retrouve enraciné dans la non-programmation génétique. Celle-ci soulève des problèmes qui exigent d'être résolus, sous peine de menacer la survie de l'espèce dans le règne vivant. Pourquoi viser tel objectif ? Parce que s'en dispenser compromet la survie. Quant au « en vue de », il est défini par le « parce que », c'est-à-dire par les problèmes à résoudre, en tant que les fins sont leurs solutions. La finalité humaine est effectivement la transcription en termes inédits de la téléonomie du vivant, rendue possible et nécessaire par la non-programmation ou liberté.

En poussant cette ligne d'argumentation à son terme, on obtient une douzaine de fins ainsi définies comme solutions

de problèmes posés à l'espèce humaine par sa nature libre [cf. J. Baechler, *Nature et Histoire*, Paris, PUF, 2000, première partie, première section] :

– comment assumer la charge d'enfants, de manière à transmettre la *vie* ?

– comment contrôler l'entropie qui menace le vivant et réussir à entretenir la *santé* ?

– comment approprier la rareté des ressources à l'ouverture des besoins et gagner la *prospérité* ?

– comment maintenir une tension suffisante pour affronter les problèmes humains, en se réservant des moments de *détente* ?

– comment vivre ensemble sans s'entre-tuer, mais en *paix* garantie par la *justice* ?

– comment transmettre de génération en génération les *compétences* requises par l'humanisation ?

– comment réussir plutôt qu'échouer en assurant l'*efficacité* des entreprises ?

– comment entreprendre à plusieurs par la *coopération* de tous ?

– comment communiquer entre humains et assurer leur *entente* ?

– comment assurer la *solidarité* des individus, des groupes et des réseaux en ensembles cohésifs et cohérents ?

– comment atteindre au *bonheur* ou à la *béatitude*, de manière à se persuader qu'il vaut mieux être en vie que ne pas être né ou être déjà mort ?

– comment contrôler la faillibilité impliquée par la liberté et gagner un degré de *perfection* qui prévienne l'imperfection d'infliger une faillite complète de toutes les fins ?

Toutes les fins repérées sont des solutions apportées aux problèmes adressés à l'espèce humaine par sa nature et sa condition. De ce statut ontologique, on peut déduire leurs caractères essentiels, au sens où ils sont contenus analytiquement dans le concept de cet objet. Elles sont, en premier lieu, *objectives*, car on peut plaider que, en général, le degré suprême d'objectivité est atteint par la solution du problème auquel elle met fin, car une solution juste s'ajuste si parfaitement au problème, qu'elle forme avec lui un tout indissociable. Sans doute, tant que la solution n'a pas été

apportée au problème, elle demeure à l'état virtuel, mais la virtualité ne compromet pas son objectivité, tout en rendant possible la subjectivation du problème et de la solution par le ministère d'autres objets du réel équipés à cette fin. « $2 + 2 = 4$ » a une validité objective virtuelle de toute éternité, quoiqu'il ait fallu attendre la survenue d'humains, du moins sur cette Terre, pour que leur subjectivité de calculateurs la fît passer du virtuel dans l'actuel.

De l'objectivité des fins, on déduit qu'elles ont une réalité et une nature indépendantes des acteurs humains qui les prennent en charge. Elles peuvent donc être connues dans leur vérité, en leur appliquant les procédures habituelles du connaître humain. En particulier, le connaître rationnel, dans ses trois variantes empirique, scientifique et réflexive, procure tout ce qu'il est possible aux humains de savoir sur les fins, au risque, bien entendu, de se tromper. Les données empiriques révèlent sans ambiguïté que, dans tous les cas documentés, des humains vivant en société aspirent à la paix et à la justice, comme la science politique démontre que, pour résoudre des conflits en évitant le recours à la violence, il faut pacifier par la loi et le droit, ce que confirme l'analyse des concepts de paix et de justice. En tant qu'objectives et indépendantes, les fins sont des contraintes pesant sur les représentants de l'espèce, en ce qu'ils ne peuvent ni les ignorer ni les modifier à leur gré. Ce ne sont ni des «valeurs» que l'on peut apprécier ou négliger à sa fantaisie, ni des «idéaux» que l'on peut se forger à son propre usage ou abandonner selon les circonstances. Les humains vivant en société ne peuvent pas négliger la gestion de leurs conflits sous peine de lutte à mort ni manquer de viser la seule solution efficace, qui est de fixer des règles du jeu et de donner à chacun le sien.

En tant que contraintes indépendantes imposées à l'espèce, les fins sont universelles et constitutives de la condition humaine. Elles sont donc repérables dans toutes les sociétés fonctionnelles. Il est impossible qu'une société ne prévoie aucun dispositif ni procédure pour gérer les conflits internes dans le sens de la pacification, ni ne se préoccupe d'ajuster les besoins et les ressources. Mais l'universel ne se confond pas avec l'invariant. Les fins sont également particularisables en fonction des cercles culturels et sociaux qui les prennent en

charge. La gestion des conflits n'est pas la même dans une bande de chasseurs-cueilleurs et dans une politique démocratique moderne, ni la gestion des besoins et des ressources!

Les fins objectives sont, ensuite, *subjectivables*, en ce qu'elles peuvent être transcrites en objectifs susceptibles d'être visés directement par des activités humaines et de devenir des objets de l'agir, du faire et du connaître [cf. J. Baechler, *Agir, Faire, Connaître*, Paris, Hermann, 2008]. Elles se retrouvent ainsi incluses dans des projets et des plans d'action. Cette inclusion est indispensable à l'effectuation des fins, qui, en tant que solutions de problèmes vitaux et existentiels, ne peuvent pas demeurer virtuelles. La prise en charge des fins par les activités leur imprime les caractères distinctifs de chacune d'elles. Le connaître répond aux critères du vrai et du faux et vise la généralité : les fins peuvent être pensées, de manière juste – ou erronée – et valable pour tout humain. Le faire se plie aux critères de l'utile, de l'efficace, de l'adéquat, du plaisant et de leurs contradictoires, et s'effectue toujours dans la particularité : le traitement des fins doit toujours être adapté aux contextes particuliers et mobiliser des factions – des institutions, des organisations, des appareillages, des objets ouvrés – utiles, efficaces, ajustées, élégantes. L'agir obéit aux critères du bien et du mal et se confine dans la singularité : les fins sont bonnes par nature et par définition et doivent toujours être réalisées de moment en moment en chaque occurrence et en chaque cercle humain, jusque dans l'individu.

Dans tous les cas, seuls des acteurs humains peuvent subjectiver les fins, car ils sont seuls équipés pour ce faire, du moins sur cette planète-ci. Subjectiver les fins ne signifie pas les transformer en valeurs ni en idéaux, mais faire en sorte que l'objectivité devienne effective dans la réalité par le ministère de la subjectivité humaine. C'est leur faire courir les plus grands risques, en raison de la faillibilité humaine. C'est un problème, dont la perfection comme fin est précisément la solution. Par ailleurs, les acteurs humains en charge de l'effectuation des fins par le connaître, le faire et l'agir sont soit des individus soit des groupes, organisés et institués de manière à pouvoir coopérer et opérer comme des acteurs collectifs.

Les fins objectives deviennent encore *idéales* par l'effet de la subjectivation, au sens où elles sont rendues inaccessibles par la conjonction de deux contraintes. L'une est le statut des problèmes dont elles sont les solutions. Selon l'hypothèse fondatrice de la théorie anthropologique, tous les problèmes doivent être rapportés, en dernière analyse, à la liberté humaine. La liberté rend l'humanité problématique en essence, ce qui revient à dire que la problématicité est analytiquement contenue dans la liberté. En conséquence, aucun problème ne peut être résolu, au sens où il ne se poserait plus. Ce ne serait accessible qu'à une humanité qui ne serait plus elle-même, mais dégradée ou sublimée. Comme toutes les espèces du vivant, l'humanité doit consommer des ressources pour survivre. Mais, contrairement à toutes les autres, ses besoins sont rendus libres par la non-programmation et pris en charge par la culture, qui les diversifie à l'infini. Seule l'espèce humaine doit gérer un problème d'ajustement des besoins et des ressources dans le sens de la prospérité : la liberté qui le fonde interdit qu'il puisse être aboli. De même, l'espèce est conflictuelle comme tout le règne animal et peut-être tout le règne vivant, mais la conflictualité humaine ne bénéficie d'aucun dispositif inné de contrôle de la violence intraspécifique, si bien que tout conflit humain peut toujours monter aux extrêmes et dégénérer en lutte à mort. Le problème ne connaît aucune solution qui l'éteindrait définitivement, car il est enraciné dans la nature humaine.

Aucun problème naturel ne peut être éteint, mais tous peuvent être gérés par le recours aux fins et à leurs régimes naturels. Cependant la gestion est, de son côté, placée sous la contrainte de la faillibilité incluse analytiquement dans la liberté, elle aussi. Elle est toujours plus ou moins bonne ou mauvaise, si bien que les fins non seulement n'abolissent pas les problèmes dont elles sont les solutions, mais elles sont encore empêchées de les résoudre à chaque fois qu'ils se posent effectivement. On pourrait, par exemple, admettre la conflictualité mortifère comme une contrainte insurmontable et espérer, malgré tout, traiter chaque conflit de manière que jamais aucun ne dégénère dans la violence. Cet espoir est toujours déçu, que les dispositifs de gestion

des conflits soient absents ou défectueux ou que, présents et bien conçus, ils soient défailants.

Enfin, les fins objectives, subjectivables et idéales sont *approximables*. En effet, leur condition n'est pas soumise au tout ou rien, puisque tout est interdit par l'idéalité et rien par la disparition de l'espèce qu'il signerait. Les efforts des acteurs humains, individuels et collectifs, atteignent forcément des points intermédiaires entre le tout et le rien. Dans le sens du rien, les conséquences peuvent devenir effectivement mortelles, mais, l'étant, elles s'effacent dans le néant et demeurent sans suite, à la manière dont les mutations sont éliminées ou muettes, dont l'expression condamnerait les individus porteurs à mort ou à demeurer sans descendance. Or, quel que soit le point intermédiaire atteint, il est toujours possible, pour une espèce soustraite à la nécessité par sa liberté, de faire un peu mieux et de se rapprocher un peu plus de la fin visée, ou, en sens contraire et en s'éloignant de la fin, de faire pire. Ajoutons que la progression dans le sens du mieux est plus difficile, car elle exige un supplément d'efforts, alors que la régression peut se contenter d'un relâchement pour empirer.

Ainsi de la prospérité comme fin. Elle est définie par un rapport des ressources aux besoins égal à un, de sorte que l'abondance est assurée par un rapport supérieur et la pénurie infligée par un rapport inférieur à un. En raison de la rareté des ressources et de la liberté des besoins, l'hypothèse de l'abondance n'a de chances de se vérifier que dans le cadre improbable de choix éthiques, portés à contrôler les besoins de manière à les maintenir délibérément inférieurs aux ressources. La situation normale et générale est celle d'une pénurie plus ou moins accentuée. Il est toujours possible de progresser dans le sens de la prospérité, en augmentant les ressources ou en réduisant les besoins, mais il est notoirement difficile de réunir plus de ressources ou de comprimer des besoins, et encore davantage d'instiller un sentiment de prospérité par ces deux voies. Au contraire, il est facile de succomber à la pénurie et de s'enfoncer dans la ruine, en donnant libre cours à ses besoins et/ou en négligeant de payer le prix réclamé par les ressources : il suffit de s'abandonner à l'excès et/ou de ne rien faire.

## L'IMPERFECTION COMME PROBLÈME HUMAIN

L'imperfection peut être perçue à deux points de vue, selon qu'elle est conçue comme le contradictoire de la perfection en général ou qu'elle est considérée comme affectant les différents ordres, pour devenir l'imperfection politique, économique, religieuse... Quant à l'imperfection en général, il ne semble pas que le concept en soit applicable au règne physique et vivant. Le règne physique est écrit en langage mathématique et révèle de manière saillante qu'il est soumis à des régularités appelées « lois ». Celles-ci peuvent être interprétées comme des solutions nécessaires ou probabilistes à des problèmes posés par le réel inanimé, mais il est à craindre que ce langage n'ait valeur que de métaphore. La légalité du physique ne réserve aucun jeu autorisant des échecs ou des pannes, dont on pourrait avancer avec quelque vraisemblance qu'elles signalent des imperfections. La soumission à des lois n'est pas incompatible avec la survenue de rencontres plus ou moins hasardeuses, en ce qu'elles ne peuvent pas être rapportées à des lois ni à la même série de causes. Des événements fortuits surviennent, qui interdisent de tenir l'univers pour un système déterministe et son histoire pour le déroulement implacable d'un programme rigide. Il semble, au contraire, qu'il soit soumis à une historicité conforme au concept de celle-ci, à la fois imprévisible à quelque égard et intelligible en principe, à condition que les événements soient bien documentés. Mais on ne voit pas le sens qu'il y aurait à classer les développements alternatifs en termes de degrés de perfection ou d'imperfection.

Le règne vivant paraît plus prometteur, mais il tient mal ses promesses. Le vivant est placé sous la contrainte pesante et pressante d'avoir à résoudre des problèmes d'autorégulation, d'autoreproduction et d'adaptation à des milieux toujours changeants. Les solutions doivent être ajustées avec une précision et une efficacité suffisantes, pour survivre aux conditions imposées à la vie et à la concurrence entre individus et espèces. Toute erreur dans l'ajustage serait fatale, ce qui explique pourquoi les organismes sont des systèmes d'une complexité et d'une fiabilité merveilleuses et pourquoi la vie sur Terre compose un système de dimension

supérieure tout aussi merveilleusement organisé jusque dans le détail. Cette sophistication et ce souci du détail ne laissent pas de surprendre et convainquent aisément qu'une intelligence très supérieure doit être à l'œuvre ici. Pourtant, l'hypothèse est superflue et inspirée par le règne humain, car des variations contingentes sur des temps très longs peuvent expliquer, comment des systèmes téléonomiques accomplissent spontanément ces exploits, par des mécanismes d'essais, d'échecs et de tris cumulés.

Quoi qu'il en soit, il demeure constant que les marges d'erreur sont très étroites. Les individus en infraction avec les règles de l'autorégulation disparaissent. Les espèces inadaptées s'effacent aussi. L'histoire du règne vivant est un cimetière d'espèces abolies. Le constat doit conduire à une vision plus juste de la vie sur Terre. C'est la vie en général qui se perpétue sur Terre par autorégulation, autoreproduction et adaptation, mais la perpétuation est nécessairement médiatisée par la spéciation, qui, à son tour, est médiatisée par l'individuation. Finalement, les individus et les espèces actuellement en vie sont sinon parfaits, du moins peu éloignés du point de perfection imposé par les contraintes de la survie dans le règne vivant. La fonctionnalité des organismes et l'adaptabilité des espèces sont l'expression double de cette perfection. Mais il est permis de nourrir des doutes sur la validité d'un critère qui ne soutiendrait qu'un seul jugement. La perfection fait couple avec l'imperfection. Si celle-ci manque, celle-là n'a plus lieu d'être et se révèle être une métaphore anthropocentrique. La preuve en est procurée par les insectes sociaux. Ce ne sont pas des sociétés, sinon par métaphore abusive, mais des organismes composés d'individus spécialisés et coordonnés plutôt que d'organes et de cellules. Une ruche, une fourmilière, une termitière peuvent être jugées fonctionnelles, comme le sont les organismes dans toutes les espèces, car s'ils ne l'étaient pas, ils n'existeraient pas. De ce point de vue, le règne vivant se rattache plutôt au règne physique, où tout est finement ajusté, parce qu'il n'en peut aller autrement. La différence gît dans le fait que le vivant, du fait même de sa constitution, connaît des pannes et des ratés. Ce ne sont pas des imperfections, mais des dysfonctions.

Il se confirme que l'imperfection est un caractère propre du règne humain. Non pas que l'espèce humaine soit malvenue, car la rationalité du vivant en interdit l'hypothèse, puisque toutes les espèces actuellement vivantes ont passé avec succès le test de la fonctionnalité. L'espèce humaine est fonctionnelle, et donc susceptible de dysfonctions comme toutes les espèces. Des handicaps et des infirmités peuvent affecter ses représentants individuels, et les conditions sur Terre pourraient un jour devenir hostiles à la survie de l'espèce elle-même. Mais les dysfonctions ne sont pas des imperfections. Celles-ci sont analytiquement contenues dans ce caractère distinctif de l'espèce qu'est la non-programmation développée en liberté. Ce point d'origine, inscrit dans la nature même de l'espèce, induit, en fait, deux potentialités négatives. D'un côté, la non-programmation résulte d'un degré de complexité supérieure à un certain seuil et s'exprime en termes d'ouverture de degrés de liberté. Il doit en résulter une plus grande probabilité d'erreurs et de ratés. Ces dysfonctions devraient frapper de préférence l'organe médiateur du franchissement du seuil de complexité et de l'ouverture des degrés de liberté, à savoir le cerveau, pour autant que l'on sache dans l'état présent de la science biologique, et se traduire par toute une gamme de maladies mentales à inscription anatomophysiologique. Comme un organe ne trouve sa fonctionnalité que dans un organisme, il se pourrait que la fragilité du cerveau se répercute dans tout le corps et que l'espèce humaine soit sujette à plus de maux physiques qu'il n'est courant dans le règne vivant.

Ce sont des dysfonctions, non des imperfections, qui ont leurs racines dans la liberté comme capacité des contraires. Une espèce libre incapable d'errer serait une contradiction logique et donc une impossibilité existentielle. Mais, du point de vue de la rationalité du vivant, une espèce qui tomberait systématiquement dans des imperfections situées au-delà du seuil de la survie, n'aurait probablement pas pu apparaître et aurait certainement disparu à peine apparue, comme une impasse de l'évolution. Cette contrainte interdit que l'imperfection soit le simple contradictoire de la perfection, que l'imperfection, pourtant, postule logiquement, la capacité des contraires supposant deux contraires. Pour sortir

du dilemme, il faut un montage conceptuel plus subtil, où l'imperfection n'est plus le contradictoire de la perfection, mais l'ensemble des degrés définis sur une échelle tracée entre deux extrêmes, l'un correspondant à la perfection et l'autre à la disparition de l'espèce. Dès lors, l'imperfection n'est plus une absence de perfection, mais une soustraction. En conséquence, quels que soient les degrés d'imperfection vécus par l'espèce et ses représentants et même si la perfection leur échappe toujours et à jamais, elle est ontologiquement première. L'espèce est destinée à la perfection, même si l'imperfection est son destin.

Or, que révèlent les données empiriques ? L'espèce, jusqu'ici, a survécu et même prospéré, en termes de descendance et d'occupation de la planète, les seuls critères biologiques du succès. Ils témoignent du fait que la rationalité de l'espèce, entendue comme la capacité de résoudre les problèmes qui lui sont adressés, représente une dotation naturelle suffisante, pour lui permettre de se maintenir indéfiniment au-dessus du degré extrême qui signalerait sa disparition, en dépit de la faillibilité qui la cantonne nécessairement en dessous du degré extrême de la perfection. Ce succès n'est pas spontané, car, sans effort, la régression l'emporte sur la progression et l'espèce disparaît. La conclusion permet de formuler la question fondatrice de la staséologie : « qui fournit quels efforts avec quels succès, pour contenir l'imperfection dans des bornes compatibles avec la survie ? ». Les données empiriques permettent de lui adjoindre une question corollaire, qui la précise. La virtualité de la nature humaine impose des humanisations culturelles, opérées par acculturation des générations successives dans des cercles sociaux. Contrairement à l'espèce, ces cercles sociaux et culturels connaissent, jusqu'ici, une mortalité élevée. Les sociétés primitives ont toutes disparu ou le feront incessamment. Les sociétés traditionnelles ont survécu pendant des millénaires, en s'étendant à l'échelle de continents entiers. La société moderne est en passe d'imposer un cercle culturel planétaire incluant l'espèce entière. Elle devrait, en conséquence, bénéficier de la survie la plus longue autorisée par les contraintes pesant sur le vivant et contrôlant les dysfonctions, à moins que les imperfections

ne bénéficient plus des efforts indispensables pour éviter la disparition. Cette vue cavalière peut être contestée, mais toute autre vision adresserait la même question subsidiaire à la staséologie : « quels facteurs affectent quelles variations dans les efforts, les succès et les taux de survie ? ».

L'imperfection en général justifie le développement d'une staséologie appliquée à l'étude du staséotique en tant qu'ordre. Les imperfections repérables ordre par ordre, leur contrôle et leurs variations rendent légitimes des staséologies spécialisées dans l'étude de leurs manifestations et de leurs traitements dans chaque ordre de l'humain, politique, religieux, économique, démographique et autres. Chaque spécialisation doit être poursuivie pour ses mérites propres et se justifier par les résultats atteints. Mais un troisième point de vue est légitime, qui tient compte du poids des imperfections de tel ou tel ordre dans l'économie générale des sociétés humaines, et dont un compte plus attentif permettrait de mieux saisir et expliquer la condition humaine ou les mouvements de convection de la matière historique. Deux considérations distinctes et non exclusives plaident en ce sens. L'une prend prétexte des conséquences plus ou moins graves en compréhension et en extension d'un degré inférieur de perfection ou supérieur d'imperfection, pour postuler l'urgence du problème soulevé en termes d'impact et de gravité et prédire des réactions en proportion de la part des acteurs humains. L'autre s'attache aux contraintes, qui peuvent atteindre des degrés tels, dans un ordre, qu'il est condamné à des degrés élevés d'imperfection, dont résultent des efforts variés pour en traiter les conséquences fâcheuses. Dans les deux cas, les efforts sont d'autant plus probables et devraient être d'autant plus intenses, qu'ils devraient prendre appui, négativement, sur l'indignation et la révolte provoquées par les imperfections, et, positivement, sur la promesse de retours élevés pour toute progression vers la perfection.

La première considération devrait attirer l'attention sur l'économique et le politique, en raison de l'importance de l'un et de la centralité de l'autre dans le dispositif humain. L'économique étant en charge de la gestion des ressources destinées à satisfaire les besoins, il donne lieu à des

mouvements avant tout négatifs d'indignation et de révolte contre la pénurie, quand les ressources sont inférieures aux attentes des besoins. Tous les ordres définissent des besoins et s'adressent à l'économie pour les satisfaire. Toutes les ressources sont rares et aucune n'est gratuite, si bien que l'économie est définitivement hors d'état de donner satisfaction à tous les besoins exprimés. Il le peut d'autant moins, que les besoins humains sont rendus libres par la non-programmation, reçoivent des expressions culturelles indéfiniment variées, sont fouettés par des désirs concurrents et peuvent avoir pour foyer des passions sans bornes, comme la cupidité et l'avarice. La détermination humaine des besoins, pourtant, n'efface pas un partage, aux frontières floues, entre besoins de survie et besoins dont il est possible de suspendre la satisfaction, sans que la survie soit directement et immédiatement menacée. Or, un seul besoin est de survie stricte, celui de remplacer quotidiennement l'énergie dépensée à vivre. Comme tout le monde vivant, l'espèce humaine doit s'alimenter. Mais, contrairement à tout le reste du vivant, l'alimentation humaine n'est pas directement branchée sur la chaîne alimentaire, mais indirectement, par l'entremise de l'économie et du technique. Ceux-ci définissent trois régimes successifs, dont les conséquences sur les imperfections alimentaires sont radicalement différentes.

Le régime de la prédation place les humains au sommet de la chaîne alimentaire, une position qui, jointe à des densités très faibles imposées par ailleurs, prévient toute pénurie alimentaire. À l'autre extrême, la modernité a inventé le régime industriel, qui, en mobilisant les moyens de la science et ceux de l'économie en général, permet de satisfaire tous les besoins alimentaires de l'humanité, à condition qu'aucune interférence politique ne vienne perturber la recherche des équilibres. C'est le régime agraire intermédiaire qui a soumis l'humanité, pendant cinq à dix mille ans, au retour périodique des pénuries alimentaires, par les raisons conjointes d'une productivité faible, de prélèvements forts et de temps capricieux. Les mauvaises récoltes étant inévitables de temps en temps et les réserves insuffisantes, les disettes et les famines étaient inéluctables et, avec elles, les émeutes de la faim, qui caractérisent toutes les sociétés traditionnelles. En

fonction des coûts de coalition, très variables selon les aires culturelles, faibles en Chine, modérés en Europe, élevés en Asie antérieure et prohibitifs en Inde, ces émotions spontanées et locales pouvaient ou non se développer en vastes mouvements de révolte armée et culminer, à l'occasion, en révolutions politiques.

En raison de sa centralité dans le dispositif humain, de sa sensibilité aux développements dans les autres ordres, des passions qu'il suscite et entretient et de la gamme très contrastée de ses régimes, le politique doit être l'objet privilégié de la staséologie. Elle prédit au moins trois sources d'indignation et de révolte à répercussions politiques. La première est extérieure au politique et originaire de tous les autres ordres. D'une manière générale, tout ce qui se passe dans une société a des conséquences politiques, d'autant plus fortes et graves que le régime est moins démocratique et plus autocratique. La démocratie – ainsi que ses variantes aristocratique et oligarchique – inclut dans ses principes fondateurs la distinction du public et du privé. Dans ce dispositif, les différents ordres sont laissés à leurs mouvements propres, si bien que les imperfections religieuses, économiques, techniques et autres et les révoltes consécutives sont censées être gérées en interne. Sans doute, une émotion vive et mobilisant un vaste concours de peuple ne laissera pas le public et le politique indifférents, mais les mettront à contribution, pour trouver une issue pacifique par la loi et le droit. Au contraire, un régime autocratique, surtout dans sa variété extrême, idéocratique, prétend absorber le privé, voire l'intime, dans le public et tout soumettre au pouvoir politique, si bien que toute indignation et toute révolte deviennent effectivement politiques et peuvent menacer le pouvoir en place. Quant au troisième régime fondamental possible, la hiérocrairie, elle légitime un pouvoir conquis par la force, en se réclamant d'un vicariat concédé par un principe supérieur. Comme celui-ci est procuré généralement par l'ordre éthique religieux, tout ce qui agite la sphère religieuse ne peut pas demeurer sans conséquences politiques. L'intromission des empereurs romains et byzantins dans les querelles théologiques et ecclésiologiques, puis celle, à

l'époque moderne, des monarques européens, ne sont ni des aberrations ni des curiosités, mais une norme hiéocratique.

Les deux autres sources d'agitation politique intéressant la staséologie sont internes à l'ordre politique et de plus grande conséquence. Il apparaîtra que le régime naturel tant du staséologique que du politique tourne normalement mal et qu'il est animé par des indignations et des révoltes qui se résolvent en réformes toujours recommencées, d'une part. D'autre part, les régimes dénaturés fonctionnent anormalement mal et donnent lieu à des émeutes, des soulèvements, des insurrections, des complots, qui peuvent connaître deux issues, soit des coups d'état, des révolutions de palais, des changements de dynastie, qui ne changent pas fondamentalement l'ordre des choses politiques, soit une révolution qui substitue à la dénature politique la nature, c'est-à-dire un régime politique fondé sur le consentement raisonné et délibéré des gens à obéir à des compétents désignés par eux.

La seconde considération doit attirer l'attention staséologique sur l'éthique, puisque cet ordre porte sur les fins dernières, sur le bien et le mal, sur le bonheur et la béatitude, sur le religieux et le séculier, que tous les ordres pèsent sur ses performances dans un sens négatif, que chacun en est touché plus ou moins gravement et que les expressions de l'éthique tant séculier que religieux sont les contributions les plus essentielles à la détermination des cultures et des civilisations. La fin de l'éthique est la bonne vie bonne, c'est-à-dire une existence respectueuse du bien, des devoirs d'état, des compétences et des vertus afférentes, d'un côté, et, de l'autre, conduite de manière à la justifier aux yeux des intéressés en termes de gratifications. Un tel programme a toutes chances d'être traversé par toutes sortes d'empêchements et de donner lieu à des manquements plus ou moins sérieux. Tous devraient éveiller des réactions en chacun dans la vie quotidienne et donner lieu aux efforts les plus variés et les plus dispersés pour les résoudre. C'est à ce titre que le suicide et son étude intéressent la staséologie, car la plupart des actes suicidaires peuvent être interprétés comme des mouvements de révolte contre la condition faite aux humains et comme la recherche d'une solution à un problème existentiel dans la mort ou la mise en jeu de la vie. C'est une issue

extrême, choisie ou saisie par une infime minorité seulement, dans toutes les sociétés [cf. J. Baechler, *Les suicides*, n<sup>elle</sup> éd. Paris, Hermann, 2009]. D'autres issues plus courantes sont disponibles, qui constituent le fonds commun des recours pour s'accommoder, au niveau individuel et personnel, des disgrâces qui frappent tout être humain, plus ou moins. Un recours privilégié est la religion et les religions, dont les imperfections, les révoltes, les réformes et les mutations garantissent à la staséologie religieuse la moisson la plus riche en conclusions.

## LA PERFECTION COMME SOLUTION

Même si l'imperfection n'est pas le contradictoire de la perfection, et désigne tous les degrés d'effectuation en deçà de la perfection et compatibles avec la survie, il n'en reste pas moins que, si l'imperfection est le problème, la perfection en est la solution et que, à ce titre, elle est une fin de l'homme. Comme pour toutes les fins, il faut en préciser la nature et les caractères, si la recherche de la perfection doit mobiliser tout un ordre de l'humain.

Quant à la nature de la perfection, « parfait » a le même statut que « égal », en ce que l'un et l'autre sont des modes des catégories de la qualité et de la quantité respectivement. Il faut, dans chaque cas, préciser « en quoi » le parfait et l'égal le sont. La précision exigée, pour que la perfection acquière des contenus concrets comme « perfection de », est procurée directement par la nature humaine, les activités humaines et les fins de l'homme. La nature humaine est définie par quatre caractères fondateurs : la liberté, la finalité, la rationalité et la faillibilité. La perfection de la liberté est atteinte, quand l'être humain est capable d'effectuer des choix droits de propos délibéré et en connaissance de cause. Celle de la finalité correspond à l'effectuation des fins de l'homme. Celle de la rationalité est réalisée, quand tous les problèmes sont bien posés et trouvent les bonnes solutions. Quant à la faillibilité, elle réserve, elle aussi, un degré de perfection, celui qu'elle gagnerait en demeurant cantonnée dans la virtualité. La perfection des activités est tout aussi univoque. Celle de

l'agir consiste à toujours réussir par la réunion des moyens appropriés à des objectifs bons, en déjouant l'incertitude des circonstances et en prévenant celle des conséquences. Celle du connaître est de parvenir à la vérité, en posant les bonnes questions et en leur trouvant les bonnes réponses, ou, selon une autre formulation qui revient au même, en extrayant du réel la part d'intelligibilité accessible aux êtres humains. Celle du faire est gagnée, quand matière et forme se fondent l'une dans l'autre, de manière à réaliser l'utilité la plus grande, l'efficacité la plus haute, l'adéquation la plus achevée et l'agrément le plus satisfaisant.

Les contenus les plus circonscrits de la perfection sont procurés par les fins. Elle est atteinte, par hypothèse, par deux voies. L'une est tracée par chaque fin pour son propre compte. La prospérité est à son point de perfection, quand les ressources et les besoins sont exactement ajustés les uns aux autres, un état de contentement économique qui peut être gagné en proportionnant les besoins aux ressources ou en hissant les ressources au niveau des besoins, l'une et l'autre solutions exigeant que l'un des deux termes soit maintenu fixe, sauf à recourir à une troisième et à procéder par des ajustements réciproques. La paix est parfaite, quand tous les conflits trouvent des solutions sans recourir à la violence, parce que les lois sont bonnes et adaptées aux circonstances; que les contrats respectent les égalités; que le pouvoir est distribué en proportion de la compétence, le prestige à celle du mérite et la richesse à celle de la contribution à sa production; que les infractions aux lois et aux droits sont sanctionnées par des punitions infligées aux coupables avérés et proportionnées à la gravité de la faute; que tant les lois que les droits attribués puissent donner lieu à des recours en cas de contestation et être redressés selon le cas; que l'équité permet de corriger les rigueurs et les rigidités de la loi et du droit dans le sens d'une justice encore plus juste. Le bonheur est parfait, s'il ne laisse rien à désirer, assure le contentement et abolit les craintes, une perfection qui rejoint celle de la sagesse, composée de lucidité, de détermination et de sérénité. Chaque fin peut être définie par la saisie de son concept et toute saisie juste définit un point de perfection.

Une seconde voie ouverte à la perfection a pour objectif non plus une fin embrassée pour elle-même, mais l'ensemble des fins appréhendées dans leur architectonique naturelle. En effet, les fins se distribuent naturellement en fin de services et en fins dernières, et les fins de services jouent dans le dispositif humain des rôles plus ou moins décisifs. On peut plaider que le politique occupe une place centrale, car il enregistre les états de tous les ordres et les influence tous en retour. En conséquence, la perfection est plus grande, quand le politique est l'objet d'une attention plus soutenue que les autres ordres. Pourtant, il serait fautif de tout ramener au politique comme à une fin dernière, car il demeure subordonné au bonheur et à la béatitude poursuivis par ceux qui sont placés sous sa juridiction et qui en attendent qu'il leur en procure les conditions objectives de possibilité. En sens contraire, il y aurait la plus grande incongruité à conférer à l'économique une importance usurpée, car, les besoins humains étant libérés par des désirs incontrôlés en raison de la non-programmation, il serait insensé de se laisser aller à produire toujours plus de ressources, sans se soucier en premier lieu des besoins à satisfaire. Tout se tient, car l'architectonique des fins se confond avec le bien visé par l'agir et celui-ci avec la finalité de la nature humaine. Cette congruence de tous les contenus de la perfection permet de souligner la centralité de l'agir. Il est, ni plus ni moins, la transcription à l'usage d'une espèce animale singularisée par sa liberté, du vivre qui anime tout le règne vivant. Vivre humainement, c'est agir, et agir, c'est s'efforcer au bien vivre. Tout le dispositif humain est approprié à cet objectif.

La perfection étant une entreprise de perfectionnement confiée à l'agir humain, elle prête la main à des considérations portant sur les acteurs concernés par la perfection. Ils peuvent l'être en deux sens, selon que l'accent est mis sur la perfection comme mouvement vers un point d'achèvement ou sur celui-ci comme un état de perfection. Dans l'un et l'autre sens, la perfection ne s'applique plus à une pluralité d'objets, mais à deux objets unifiés. L'un est l'acteur de la perfection, qui doit être lui-même parfait, s'il doit conduire à la perfection une entreprise de perfectionnement. Il est possible de donner de l'individu parfait une définition plausible et cohérente,

en partant de l'hypothèse fondatrice de la liberté humaine. Chaque individu humain en reçoit trois niveaux de réalité. Le niveau spécifique le dote des caractères définissant la nature humaine et le rattachant à l'espèce : il est libre, finalisé, rationnel et faillible. La virtualité de l'humain spécifique le contraint de s'humaniser par acculturation dans des cercles qui ont réussi la transition de la virtualité dans l'actualité : chacun développe ses capacités langagières, en faisant l'apprentissage d'une langue au contact de ses locuteurs. Ainsi, chacun se retrouve doté d'un niveau culturel de réalité. Un troisième et dernier est imprimé par les degrés de liberté ouverts par la non-programmation et par la conséquence que pas deux humains ne sont rigoureusement identiques : chacun transcrit idiosyncrasiquement les niveaux spécifique et culturel. Dès lors, un être humain parfait serait celui qui concentrerait en lui-même la perfection de l'humain spécifique – incluant la nature, les activités et les fins –, tel qu'actualisé dans un cercle culturel permettant de faire l'apprentissage achevé des transcriptions culturelles les plus parfaites et par la mise en œuvre d'idiosyncrasies exquises. On peut appeler « personne » l'être humain rendu parfait par la congruence parfaite de ses trois niveaux de réalité [cf. J. Baechler, *La nature humaine*, Paris, Hermann, 2009, Quatrième partie].

D'autre part, il est possible de définir comme parfaite une condition humaine, qui verrait la réalisation parfaite de toutes les fins de l'homme. Cette condition idéale recevrait sa perfection de quatre côtés. L'un lui viendrait de ce que chaque fin serait régie par son ou ses régimes naturels, y compris le régime naturel de l'architecture des fins. Un autre proviendrait de ce que chaque régime dans chaque ordre atteindrait effectivement la fin qu'il sert. Un troisième côté est moins apparent, qui naît de ce que tout l'humain, et non seulement les individus, inclut les trois niveaux de la généralité, de la particularité et de la singularité. L'exemple du politique est peut-être le plus parlant. Supposons démontrée l'affirmation que son régime naturel est celui où toute relation de pouvoir est enracinée dans ceux qui obéissent, et qui le font au bénéfice de compétents délégués par eux pour avancer le bien commun. Il en ressort directement que le régime naturel est mixte et inclut des composantes démocratique – les délégués

obéissants –, aristocratique – les compétents délégués – et monarchique – les délégués mis en état d’agir efficacement. Ce régime mixte peut et doit être défini à un niveau général, conceptuel, de manière à en expliciter toutes les dimensions et à en préciser les dispositifs et les procédures. À ce niveau, le régime est virtuel et ne peut accéder à l’existence qu’en se particularisant dans des milieux culturels variés, dans des bandes paléolithiques, dans des tribus néolithiques, dans des cités antiques et médiévales, dans des politiques-nations modernes, par exemple. Chaque actualisation effective est une singularité évoluant dans la singularité, les Pygmées Mbuti, les Berbères du Haut Atlas, Athènes ou Venise, la Suisse ou les États-Unis. La condition politique parfaite serait celle induite par une politique historique, dont le régime serait parfaitement fidèle aux spécifications du régime naturel, parfaitement adapté à toutes les particularités culturelles rencontrées et parfaitement fonctionnel dans son interprétation singulière du bon régime. Le quatrième et dernier côté, d’où la perfection peut venir à la condition humaine, est que toutes les productions y conduisant soient le fait de personnes accomplies, au sens défini.

Toutes ces considérations n’ont pas pour objet la construction d’une utopie et encore moins d’instiller la conviction qu’il serait possible de la transformer en projet réalisable. Elles doivent persuader que la perfection n’est pas un mot creux, mais la désignation d’objets concrets et saisissables. De là, il devient possible d’en préciser les caractères, car, en tant que fin parmi les fins, elle est objective, objectivable et idéale. Elle est objective, car elle est entièrement soustraite tant à la convention qu’à la valorisation. Ce n’est pas une convention, au sens où elle serait ce que des humains conviennent entre eux, pour des raisons de convenance et à toutes fins utiles. Elle n’est pas non plus valorisée pour des raisons de confort psychique ou dans un cadre de références culturel. L’objectivité est conférée à la perfection par plusieurs côtés. L’une est celle des fins auxquelles elle s’applique, pour les conduire à leur expression achevée et leur actualisation complète. Chaque fin étant elle-même objective dans son statut conceptuel, chacune est en mesure d’annoncer son propre état de perfection. Ainsi la justice contractuelle,

chargée de donner à chacun le sien dans les échanges entre acteurs. Le principe de justice dans les échanges est l'égalité stricte des échangés : que chacun reçoive l'équivalent exact de ce qu'il cède pour l'obtenir.

C'est dans l'échange qu'apparaît avec la plus grande netteté la différence entre égalité et identité, spontanément confondues, quand il est question de l'une ou de l'autre, par exemple l'égalité entre citoyens. Celle-ci répond, en fait, au principe d'identité inhérent à l'élément démocratique du régime naturel du politique, à savoir qu'un citoyen égale un citoyen en tant que seule source légitime des délégations de pouvoir et des consentements à obéir. Des citoyens identiques peuvent, par ailleurs, être inégaux dans toutes les applications imaginables de la catégorie de la quantité, dont celle de l'égalité est un mode. En sens contraire, il n'y aurait pas de sens à échanger des identités, alors que des échangistes peuvent retirer le plus grand bénéfice de l'échange des biens et des services les plus hétérogènes, à condition qu'aucun des deux ne soit lésé et que chacun reçoive l'équivalent exact de ce qu'il donne.

On en tire la perfection de la justice contractuelle, c'est-à-dire l'ensemble des conditions à respecter, pour que les échanges ne s'éloignent jamais de l'égalité exigée par le principe de justice. La justice est parfaite à deux conditions. L'une stipule que chacun des deux échangistes puisse négocier avec lui-même et avec l'autre, sans interférences extérieures quelconques, de manière que chacun puisse parvenir à la persuasion que les échangés sont effectivement égaux. La condition de la condition est que chacun soit libre, au sens de soustrait à tout pouvoir de coercition ou de rétention d'information. Ils peuvent être inégaux en tout, sauf en termes de pouvoir, une condition qui inscrit la justice contractuelle, comme tout le droit, dans l'ordre politique. La seconde condition est que toute infraction à la première puisse être redressée par appel, suivi d'effet, à la justice correctrice ou punitive.

La seconde voie permettant à la perfection de revendiquer l'objectivité est celle par laquelle elle gagne un état défini par l'abolition de tous les degrés d'imperfection, comme il apparaîtra.

La perfection est, ensuite, objectivable, en tant qu'elle peut être transcrite en objectifs rendus réels par la possibilité de mobiliser l'agir, le connaître et le faire pour les atteindre. La transcription des fins en objectifs s'opère à deux niveaux de réalité, ceux des desseins et des buts. Le niveau des « desseins » porte sur des objectifs intermédiaires, dont l'actualisation est indispensable à l'effectuation d'objectifs définis. La justice contractuelle repose pour son effectivité sur la réalité du régime naturel du politique, seul à même de promettre la paix par la loi et le droit, de telle sorte que celui qui vise la justice contractuelle comme fin, doit avoir pour dessein la fondation du bon régime politique. La prospérité comme fin en procure une autre illustration probante. Elle est définie comme un rapport des ressources aux besoins égal à un. Les ressources doivent être produites, en respectant le principe d'économie du « plus avec le moins », pour éviter le gaspillage, et acquises, en les échangeant contre des contreparties équivalentes. Quant aux besoins, ils peuvent être définis objectivement à partir de l'état occupé – les besoins du roi ne sont pas ceux du berger – et en fonction de la bonne vie choisie – le budget de l'ermitte n'est pas celui du sybarite. Tous ces éléments contribuant à la définition de la fin la rendent objective par leur propre objectivité.

La perfection de la prospérité en devient objective à son tour, tant au point de vue collectif, qui exige que chacun reçoive les ressources correspondant à sa contribution à leur production, que personnel, où chacun devrait avoir les ressources de ses besoins, mais, du fait que le point de vue collectif pèse comme une contrainte, chacun doit avoir plutôt les besoins de ses ressources. L'objectivité de la prospérité comme fin est transférée au dessein, qui devrait être un régime de l'économie ainsi disposé, qu'il permette à la fois de respecter le principe d'économie imposé par la rareté, de distribuer les ressources en fonction des contributions à leur production et de permettre à chacun de définir ses besoins et de rechercher les ressources correspondantes, qui ne peuvent provenir que de sa contribution à les produire. Cette condition générale de la prospérité économique a pour condition supérieure de possibilité un régime politique garantissant les propriétés de chacun – dont les compétences pouvant être

échangées contre des ressources équivalentes –, permettant à tous les acteurs individuels et collectifs d'échanger sur des espaces sociaux soustraits à la violence et à la ruse et rendant effectives toutes les libertés, dont celle d'entreprendre.

Ces deux illustrations de l'objectivité des fins et des desseins font apparaître que les desseins de la perfection sont doubles. D'un côté, ils ont pour objet les régimes naturels de chaque ordre, puisqu'ils sont les conditions de la perfection de chaque fin. Il est impossible que la justice contractuelle soit respectée, là où les relations de pouvoir sont fondées sur la force et l'arbitraire, car des acteurs inégaux en puissance infligent et subissent des échanges inégaux. De même, la prospérité doit échapper à un régime économique soustrait à des mécanismes de marché consacrés à échanger, partager et explorer, mais aussi à des marchés non réglés ou déréglés, qui favorisent les ruses et les tricheries. De l'autre, la perfection doit avoir pour dessein son propre régime naturel, en tant qu'il est la condition du perfectionnement [cf. points suivants et Ch. II].

Quant aux buts, ils désignent les objectifs ponctuels, dont la réalisation permet de progresser dans le sens de la perfection. Redresser une injustice avérée dans un échange est un but, comme le serait une mesure réglementaire prise pour accroître la transparence des marchés et prévenir les escroqueries.

La perfection est, enfin, idéale, parce qu'elle est inaccessible et approximable. Le premier caractère est la conclusion à tirer de tous les points précédents. Seul un dieu serait une personne, capable de servir parfaitement les fins : les humains n'étant pas des dieux, aucun humain n'est une personne et aucune fin n'est jamais servie par le personnel qui conviendrait. Aucune fin n'est jamais atteinte qui abolirait définitivement un problème humain ; si, d'aventure, elle pouvait l'être, ce ne serait que de manière passagère. La perfection de toute fin est dans la dépendance de la perfection de son régime naturel, qui n'est jamais parfait et ne bénéficie d'aucune garantie d'effectuation et de pérennité ; bien au contraire, les régimes naturels dépendent de conditions de possibilité contingentes et toujours susceptibles de remise en cause, comme l'atteste abondamment le politique,

l'ordre qui pèse le plus sur la condition humaine dans toutes ses dimensions, celui qui court les plus grands risques de manquer son régime naturel mixte et doit se satisfaire d'un taux d'efficience intelligiblement bas de celui-ci.

Mais ce n'est pas une situation de tout ou rien. La condition humaine est ainsi confirmée en conséquence de la nature humaine, qu'il s'agit de contenir la faillibilité et les imperfections au-dessus du point qui ruinerait les entreprises humaines et compromettrait la survie, et de viser le mieux sous peine d'atteindre le pire. La perfection en est rendue approximable objectivement et subjectivement. Objectivement, les degrés d'imperfection situés au-dessus du seuil de la ruine et de la survie sont plus proches de la perfection que ceux qui sont en dessous. Ce truisme est aussi une vérité première à souligner, car, l'humanité ayant survécu effectivement jusqu'ici, elle démontre sa capacité à faire mieux plutôt que plus mal, du moins sur le long terme et à l'échelle de l'espèce, car des populations particulières saisies sur des termes courts peuvent effectivement réussir plus mal qu'il n'est nécessaire. Subjectivement, si le pire est mortel et le mieux possible, des acteurs rationnels ne manqueront pas de s'en aviser et finiront, au besoin en recourant à la méthode exploratoire des essais et des échecs, par réussir à faire plutôt mieux que plus mal. Comme il leur est, par ailleurs, interdit de s'attacher passivement à un point d'imperfection sous peine de reculer, l'incitation à la perfection ne cesse jamais, même si elle échoue toujours, plus ou moins.

## LE PERFECTIONNEMENT

Si l'imperfection est un problème et la perfection la solution, il est évident de soi que le mouvement doit aller de l'imperfection à la perfection, ce que le mot de « perfectionnement » exprime mieux que « perfection », hissé par l'usage en position suprême immobile. La conclusion est exacte, mais elle masque par son évidence des difficultés et des subtilités. Elles sont révélées par ce « sur quoi » le perfectionnement porte. Il est apparu que la perfectibilité de l'espèce humaine est placée dans la dépendance des deux règnes dont elle se réclame

légitimement. D'un côté, elle fait partie du règne vivant, qui ignore l'imperfection, mais connaît la dysfonction. À ce titre et au point de vue de la survie de l'espèce, un point de ruine est défini, qui est le plus haut degré d'imperfection compatible avec la survie. Ce n'est pas une dysfonction biologique, mais une imperfection humaine, car elle n'affecte pas les organismes humains, mais les actualisations culturelles de l'humain hors de la virtualité. Des dysfonctions biologiques atteignent aussi et par ailleurs l'espèce et ses représentants, mais elles sont ici hors sujet, car la logique du vivant interdit qu'elles gagnent une intensité et une extension menaçant la survie : une espèce valétudinaire est une contradiction logique et une impossibilité.

Par contre, il se peut fort bien qu'une société humaine résolve si mal ses problèmes qu'elle soit condamnée à disparaître ou que, du moins, disparaisse le régime délétère qui la compromet. De ce côté, le perfectionnement fait franchir le seuil de la ruine dans le bon sens et passer de l'inhumain insupportable à l'humain supportable. Le vocabulaire est maladroit à rendre ces réalités. Il n'est pas douteux que l'inhumain le plus atroce relève de l'humain, car il lui est interne au titre de virtualité et de potentialité, toujours pour la même raison : la liberté implique la faillibilité par la médiation de la capacité des contraires. Mais il est tout aussi vrai qu'une espèce ne peut pas s'installer durablement dans l'atroce, car il en nie la nature et induit des révoltes promises au succès. Ainsi, l'inhumain est à la fois humain et non humain, selon le point de vue retenu. De l'autre côté, une fois le seuil de la ruine franchi dans le sens de l'humain, le perfectionnement prend un sens très différent, puisqu'il consiste à franchir successivement les degrés séparant le seuil contre nature du point de perfection. Il apparaît donc que deux perfectionnements très différents sont possibles.

Le premier se distingue du second par le fait qu'il n'est pas graduel, mais signale une transition de phase ou une mutation d'un état à un autre. Les exemples abondent dans tous les ordres. Dans le technique, un appareillage défectueux peut être rendu efficace. Dans l'économique, des disettes et des famines périodiques peuvent disparaître grâce à l'adoption de mesures variées, la libre circulation des grains, des contrats

plus favorables aux agriculteurs, l'introduction de l'irrigation, la mise au point de semences plus productives... Un pouvoir tyrannique, qui spolie les gens et distribue arbitrairement les richesses confisquées, peut être remplacé par un régime qui confie la justice distributive à des marchés réglés, quitte à corriger les distributions au nom du principe d'équité. Un vicieux peut se convertir à la vertu, pour des raisons variées : la peur du gendarme, une rencontre bénéfique, une illumination religieuse... Dans tous les cas, il s'agit d'une transformation en forme d'inversion des signes. La question est de décider sur quoi porte précisément l'inversion.

Sauf à se cantonner dans l'énumération indéfinie de cas, il faut leur trouver à tous un principe commun. Ce ne peut pas être la conversion du mal au bien, de l'erreur à la vérité, du nuisible à l'utile, car ce serait retomber dans l'aporie du tout ou rien et de la polarisation imperfection/perfection, une aporie qui condamnerait l'espèce à sortir du vivant. La solution du dilemme est procurée par la nature et la dénature, le normal et l'anormal, et par la possibilité de rapporter les couples d'opposés à la nature humaine. Il apparaît, en effet, qu'il est anormal et dénaturé de soumettre les représentants d'une espèce libre à la tyrannie, de les laisser dépérir dans la pénurie en négligeant les solutions accessibles à la rationalité, de s'enfoncer dans le vice qui détourne de la finalité, et de s'abandonner aux extrêmes de la faillibilité, quand elle peut être contenue dans des bornes supportables. Comme l'inhumain fait partie de l'humain tout en le niant, la dénature et l'anormal sont des virtualités et des potentialités de la nature et du normal, qu'ils nient et dégradent.

La transition et le perfectionnement de la dénature à la nature se comprennent aisément au niveau conceptuel, mais ils réservent deux zones d'indécision irréductible. Au-dessous du point où s'opère la mutation d'un état à l'autre, l'anormal, la dénature et l'inhumain infligent aux humains une imperfection ruineuse, mais aucun empêchement logique n'interdit des degrés dans le pire. Dès lors, un perfectionnement devient possible, qui conduit du plus au moins pire. Si l'on soulève la question de savoir, s'il vaut mieux viser le moins pire dans l'anormal ou le normal hors de l'anormal, le connaître peut se décider pour

le second objectif, alors que l'agir pourrait se retrouver dans le plus grand embarras. Il doit, en effet, progresser dans la singularité, sous la contrainte de l'incertitude des circonstances et des conséquences. Dans ces conditions, il devient impossible de décider en connaissance de cause, s'il vaut mieux améliorer le pire au risque de manquer une occasion de gagner la normalité, ou saisir cette occasion au risque de se retrouver dans une situation pire encore.

Une seconde indécision frappe le connaisseur : comment savoir, si le seuil a été franchi dans le bon sens ? L'indécision ne vient pas de ce que le seuil pourrait n'être pas un point de mutation, mais une zone de transition. Elle naît, en vérité, de l'incertitude pesant sur la définition précise de l'humain, de la nature, du normal. Qu'est-ce qu'une alimentation normale ? Celle qui est tenue pour telle dans un cercle culturel donné ? Celle prônée par les gastronomes ? Celle recommandée par les diététiciens ? Selon la rationalité des fins de l'homme, on est tenté de donner la préférence aux diététiciens, car ils ont une vue plus distincte de la contribution de l'alimentation à la santé, qui est la fin concernée par cette question. Une alimentation saine est à rechercher et une malsaine à fuir, à n'en pas douter. Mais la diététique n'est pas une science achevée, outre que la manière de se nourrir ne saurait être qu'une contribution à la santé parmi d'autres, dont le plaisir ressenti à goûter des mets déconseillés par la diététique. D'autre part et plus gravement, l'alimentation considérée comme un repas et un rite social est un objectif de la convivialité, dont la fin est l'entente entre sociétaires. Un banquet plantureux peut servir l'entente et desservir la santé. Le repas peut aussi convenir à la détente et donner lieu à des agencements distincts de ceux de l'hygiène alimentaire ou de l'entente conviviale. L'indécision est si grande sur une question aussi simple en apparence, qu'elle explique pourquoi la pléthore alimentaire moderne donne lieu, dès qu'elle a eu remplacé la pénurie du monde agricole traditionnel, à des problèmes de surgir, d'obésité, de boulimie, d'anorexie, qui étaient inédits ou réservés à des minorités.

Beaucoup plus grave par ses conséquences et par son caractère intractable est la question soulevée par la justice appliquée à la distribution des ressources appelées « richesse ».

Le principe naturel et normal de justice est que chacun en reçoive une part exactement proportionnelle à sa contribution à leur production, car tout est rare et rien n'est gratuit. Confier le soin d'apprécier les contributions et de distribuer les parts à des acteurs humains investis du pouvoir d'imposer leurs décisions conduit à tous les arbitrages et à toutes les injustices, en raison de l'impossibilité pratique d'apprécier les contributions et des tentations irrésistibles de favoriser les uns contre les autres. La solution naturelle et normale est de recourir à des marchés, à condition qu'ils soient soustraits à la violence et à la ruse, ce qui suppose un régime politique capable d'imposer de bonnes lois et de faire respecter les droits de chacun, d'une part, et, d'autre part, des négociations conduites sur les marchés entre acteurs dont aucun ne dispose du pouvoir de les fausser. Un tel dispositif, que l'on peut tenir pour naturel en tant que conforme à la rationalité de l'économie, soulève, pourtant, des questions délicates quant à sa naturalité. Il doit, en effet, aboutir à des distributions contre nature.

D'une part, le marché peut, en toute justice, attribuer aux contributeurs les plus performants des parts si disproportionnées qu'elles en viennent à blesser le sentiment de justice, tout en condamnant à mourir d'inanition ceux qui sont incapables de la moindre contribution. La solution normale est de recourir au principe d'équité et de redistribuer en partie les résultats atteints par les marchés. Sans doute, mais quel degré d'équité correspond à la nature, à la norme, à l'humanité? D'autre part et plus irréductiblement, aucun marché n'est jamais fidèle à sa définition conceptuelle. Ils sont toujours faussés par des inégalités de pouvoir, de telle sorte qu'ils sont toujours plus ou moins injustes. Qui décidera du degré d'injustice compatible avec la nature? Des questions aussi indécidables par le connaître sont soulevées par tous les seuils dans tous les ordres. L'agir doit en être touché encore plus gravement et, avec lui, le perfectionnement, dont le mouvement même le rattache à l'agir.

Le second perfectionnement franchit les degrés qui se succèdent au-delà du seuil de la ruine dans le sens de la perfection. Il est soumis à plusieurs contraintes. La plus décisive est que son point d'aboutissement doit lui échapper,

puisque la perfection est inaccessible. Ses objectifs, en conséquence, sont des desseins et des buts correspondant non pas à la fin, mais à des degrés supérieurs sur l'échelle de la perfection. Le risque en est induit, que la fin soit perdue de vue, qui fonde l'échelle et justifie les degrés intermédiaires. Le risque est d'autant plus grand, que la perfection est une fin intermédiaire ayant pour objets toutes les autres fins. L'orientation droite assignée par leur liberté aux acteurs humains est donnée par chaque fin et par la perfection de chaque fin visée. Elle est droite, parce que les fins sont objectives, dont la perfection. C'est une orientation, parce que les fins sont inaccessibles, dont la perfection. Une fin est une étoile polaire qui, dans l'hémisphère boréal, indique le nord : il faut se guider sur elle, dans la certitude de ne jamais pouvoir l'atteindre et dans la persuasion que, si elle pouvait l'être, elle n'indiquerait plus le nord ! On peut, de manière analogue, mais sans pousser la comparaison trop loin, considérer que, si les fins étaient atteintes toutes dans leur perfection, le dispositif humain ne trouverait plus à s'employer et tournerait à vide. On a peine à concevoir, sauf à se projeter dans un état de béatitude hors de la contingence et à demeurer incapable de l'imaginer, ce que serait une sensibilité que plus rien n'émeut, une intelligence qui n'a plus d'informations à traiter et une volonté à qui font défaut les points d'application de ses efforts et de sa persévérance. D'un point de vue plus terre à terre, qui est celui de la science, l'inaccessibilité des fins et le dispositif humain sont corrélés. Il est le plus efficace possible, pour gérer une condition imparfaite et perfectible, mais il inclut le risque que les acteurs se perdent dans des entreprises aveugles, pour avoir perdu de vue les fins qui, seules, donnent sens à leur action.

Une deuxième contrainte veut que l'imperfection tende toujours à l'emporter sur la perfection. Une conséquence rejoint la première : le combat ne peut jamais s'arrêter, car il n'a pas de fin à proprement parler. Une autre fait naître deux stratégies fondamentales de perfectionnement. L'une est positive, qui met tout en œuvre pour atteindre des degrés supérieurs sur l'échelle de la perfection. L'autre est négative, qui déploie ses efforts pour prévenir une descente sur

l'échelle. Or, les deux stratégies peuvent entrer en conflit, en s'appliquant à un même objectif et en recommandant des mesures opposées, dont chacune soutienne plausiblement le perfectionnement. Une stratégie économique peut préconiser, pour gagner des degrés supérieurs de prospérité, de multiplier les ressources par des mesures d'allocation plus efficace des facteurs de production. Une autre peut s'attacher à des mesures conservatoires de protection de l'environnement, dont la conséquence doit être une baisse des ressources par la soustraction de certains facteurs à la production, et justifier cette baisse par la prévention d'une baisse future encore plus prononcée, imposée par la dégradation de la nature.

Une dernière contrainte naît de ce que le perfectionnement ne peut pas procéder par sauts qualitatifs. Ceux-ci sont réservés au premier perfectionnement, qui opère par mutations et transitions de phase. Le second se fait jour par touches incrémentales, dont chacune est toujours menacée d'une régression. Il est toujours incertain, précaire et mêlé. Il est mêlé par nature et par définition, puisque les degrés inférieurs à la perfection sont imparfaits, si bien que tout perfectionnement réussi contient immanquablement des imperfections. Il est précaire, car l'imperfection l'emporte sur la perfection, qui exige des efforts et de la vigilance, alors que son contradictoire bénéficie de l'inattention et du relâchement. Il est incertain, au sens où le résultat atteint peut toujours justifier des sentiments mêlés et servir d'argument aussi bien à l'optimisme qu'au pessimisme.

La situation est encore aggravée par la considération du particulier et du singulier. Un marché distribue des parts de ressources entre ceux qui l'animent par leurs offres et leurs demandes. Les distributions sont plus ou moins injustes, ce qui justifie et rend possibles tous les efforts d'amélioration des marchés dans le sens d'une plus grande justice distributive. Même si l'on est assuré de ne jamais obtenir des marchés parfaitement justes, il est actuellement possible de les rendre moins injustes et / ou de les prévenir de le devenir plus, mais il demeure que chaque distribution instantanée est définitivement marquée d'un certain degré d'injustice. Il est toujours possible d'amender un dispositif particulier et

donc tout régime d'une fin, mais chaque résultat atteint dans l'instant échappe à l'amendement. La distinction est encore plus apparente dans la justice punitive. Le fonctionnement des tribunaux peut toujours être amélioré, de manière que les sentences soient de plus en plus justes, mais une sentence injuste demeure injuste dans son prononcé.

L'analyse a porté à la lumière une distinction fondamentale, à la fois objective et subjective. Sa version objective met à part deux entreprises, l'une visant à un perfectionnement en forme de mutation d'un état contre final à un état favorisant la poursuite des fins, l'autre s'appliquant à perfectionner l'état muté dans le sens de la finalité. Elle trouve une version subjective dans l'obligation faite aux acteurs attachés au perfectionnement d'avoir à choisir entre l'une ou l'autre entreprise. Comme tout choix, il peut être juste ou errer. Choisir juste, c'est se conformer aux indications de la distinction objective, soit contribuer à la mutation du contre final au finalisable soit amender celui-ci. La justesse définit plusieurs manières d'errer. L'une ne cherche pas une mutation qui s'impose. Une autre cherche à amender le contre final au lieu de le muter. Une troisième cherche à muter le finalisable, qui n'en a pas besoin. La suivante oublie que le finalisable est imparfait en quelque état qu'il soit saisi. La dernière se persuade qu'une mutation fait passer de l'imperfection à la perfection, alors qu'elle conduit du ruineux à l'imparfait perfectible. Les occasions d'errer et de faillir en matière de perfection l'emportent en nombre sur celles de tomber juste, qui se ramènent à une alternative unique : convient-il ou non de subvertir le dispositif en place ?

Or, la perfection comme ordre s'applique à toutes les fins et à tous les ordres. Chacun donne lieu à des occasions de se tromper de diagnostic et d'engager les acteurs dans des entreprises plus ou moins calamiteuses, dont les résultats devraient marquer un degré plus élevé d'imperfection que celui de départ. Ce constat suffit à condamner comme nulle et non avenue la distinction entre une éthique de la responsabilité et une autre de la conviction. L'éthique est unique dans sa définition et univoque dans son propos. Elle impose aux acteurs la responsabilité de choisir juste, à la lumière de l'objectivité des fins, leurs objectifs, et leur demande de

les poursuivre avec conviction, en mobilisant à leur usage les moyens les plus appropriés en termes d'efficacité et de conformité aux fins. L'éthique de conviction est une couverture, pour se soustraire à la responsabilité de la justesse et justifier toutes les confusions favorisant le mal au nom d'un bien controvérsé.

Il est possible de résumer tous ces développements en quelques sentences et de conduire celles-ci à une conclusion cruciale. Les affaires humaines vont toujours mal, en raison de la faillibilité et des imperfections qu'elle induit. Ces imperfections sont autant de disgrâces qui frappent la nature humaine et compromettent la condition humaine. Mais la mauvaise marche des affaires humaines peut suivre deux modes radicalement différents, l'un normal et l'autre anormal. Il est rationnel, du point de vue tant du vivant que de l'humain, de s'efforcer de remplacer une marche anormale par une marche normale et de s'appliquer à faire aller mieux ou moins mal ce qui va normalement mal. Ces deux attitudes face aux disgrâces humaines sont justes et légitimes au regard de la finalité et de la rationalité. Elles rendent possible une attitude illégitime en tant que contraire à la justesse, qui consiste à tenir que les affaires humaines pourraient aller bien. Le postulat sous-tendant cette position soutient que la perfection n'est pas un idéal inaccessible, mais un objectif réaliste et réalisable. Le postulat est faux et la position illégitime, mais la faillibilité humaine peut induire des acteurs humains à les rallier contre toute vérité et tout bon sens. On peut convenir d'appeler « révolutionnaire » une entreprise staséotique appliquée à faire passer du mode anormal au mode normal ; « réformatrice » celle qui s'attache au mode normal, pour le perfectionner autant qu'il se peut ; « et utopique » celle qui prétend réaliser la perfection. Chacune doit mobiliser des moyens – des actions, des factions et des cognitions – qui doivent être appropriés aux entreprises qu'ils servent. On est ainsi conduit à la conclusion que la perfection comme fin peut être régie par trois régimes, dont deux sont naturels, le révolutionnaire et le réformateur, et le troisième dénaturé, l'utopique.

## LA PERFECTION DE LA PERFECTION OU L'ENTÉLÉCHIE

En tant que fin la perfection a un statut double. D'un côté, elle s'applique directement à chacune des fins et à l'architectonique des fins, guettées par l'imperfection jusqu'à menacer ruine. À ce titre, elle est toujours « perfection de ». De l'autre, elle est aussi indépendante d'elles, en ce qu'elle a un sens et un contenu propres. Ils lui sont procurés par la « séquence humaine », qui conduit du problème objectif à la solution objective en passant par la subjectivité. La perfection est la résolution de tous les problèmes humains. Or, les problèmes sont posés objectivement par la liberté et les solutions objectives procurées par la finalité, la rationalité prenant en charge le traitement subjectif, par les humains, des uns et des autres. La perfection est l'état atteint, quand la liberté conduit à la finalité par la rationalité, sans jamais succomber à la faillibilité. Le statut double de la perfection appelle deux remarques.

La première rappelle que la perfection n'est pas la seule fin de l'homme qui bénéficie de ce statut double. Déjà la prospérité, gérée par l'économique, peut paraître ambiguë. Elle est définie par un rapport des besoins aux ressources. Or, l'économique n'a en charge que la mise des ressources à la disposition des humains. Les besoins, eux, sont définis par tous les ordres, le démographique, le religieux, l'hygiénique, le politique..., et l'économique lui-même, qui s'adresse à lui-même des besoins à satisfaire pour accomplir sa fonction. Cette circonstance se traduit dans la distinction entre biens et services intermédiaires et biens et services finaux. Les uns sont destinés à l'ordre économique, les autres au reste des ordres. Les besoins exprimés par chacun d'eux sont très variables. Dans une société primitive, l'économique est au service presque exclusif de l'hygiénique, défini comme l'ordre de la santé, car celle-ci mobilise l'alimentation, l'habitat, le vêtement, la pharmacopée et une bonne partie des pratiques magiques et religieuses. Les sociétés traditionnelles se distinguent par l'apparition d'exigences adressées par le politique et ses besoins militaires, bureaucratiques, curiaux, palatiaux..., et par un développement des besoins religieux, mais ils sont dans la dépendance étroite du politique, car les

dépenses somptuaires intéressent plus la sacralisation du pouvoir politique que les rapports des humains contingents avec l'Absolu.

Le statut de la perfection se confond surtout avec celui de l'efficacité, gérée par l'ordre technique. D'un côté, chaque ordre se voit imposer d'atteindre à une certaine efficacité par des combinaisons convenables d'actions, de cognitions et de factions, car une efficacité nulle signifierait la faillite complète. Chaque ordre s'équipe des techniques qui lui permettent d'échapper à ce sort, de hisser la condition humaine au niveau minimal de la survie et de permettre aux humains de se vouer tant bien que mal à leur destination. Aussi bien, la matière historique et la documentation afférente révèlent-elles des techniques économiques – de chasse, de pêche, de cueillette, de ramassage, de préparation des champs, de fabrication d'automobiles... –, politiques – de désignation des titulaires du pouvoir, de délibération sur les décisions à prendre, de structure de la politique, de fiscalité, d'organisation militaire... –, religieuses – des rites, des cérémonies, des exercices, des ascèses... –, et ainsi de suite. Ce n'est qu'en raison de la fixation économiste de la modernité récente, que les historiens de la technique ont retenu à peu près exclusivement les techniques économiques et ont paru vouloir assimiler l'ordre technique à un département de l'ordre économique. D'un autre côté, l'efficacité comme fin a une réalité indépendante, en tant qu'application de la rationalité à la résolution des problèmes, une application portant plus précisément sur les moyens mobilisés par la résolution et sur leur traitement dans le sens de la meilleure contribution à la résolution. Ce contenu propre de l'efficacité rend possible la technologie, entendue comme l'application de la rationalité aux moyens mobilisés, de manière à en maximiser l'efficacité.

La seconde remarque part de la définition de la perfection. C'est aussi une définition plausible du divin. Elle résulte ostensiblement d'une inversion de signe, à savoir la transmutation de l'imperfection dans la perfection. Si l'imperfection résulte de la faillibilité induite par la liberté et appliquée à la finalité et à la rationalité, alors la perfection devrait être assurée par l'abolition de la faillibilité. Mais une

autre solution se présente, où la perfection est assurée par l'abolition de la liberté. Les deux solutions sont logiquement soutenables, mais elles divergent radicalement dans leurs applications numineuses. Un divin libre mais infaillible est anthropocentrique, car seule l'espèce humaine est libre et faillible. Par contre, un divin infaillible parce que non libre doit s'inspirer des règnes vivant et surtout physique, où s'imposent la nécessité et la légalité. La remarque est importante et même décisive pour le religieux comme ordre et la béatitude comme sa fin. En effet, si le divin peut être conçu, de deux ou n manières, par une simple inversion des signes de l'imperfection, il succombe au soupçon d'être un produit humain parmi d'autres, un produit conjoint de l'imagination et de la connaissance réflexive. Si, donc, le religieux doit trouver dans le règne humain une place nécessaire au titre de solution objective à un problème objectif, il doit inclure dans son acte de fondation au moins un élément de mystère, inaccessible à une démarche purement humaine, de manière à poser comme plausible la réalité d'un règne divin, auquel les humains peuvent tendre et aspirer, mais dont les réalités doivent leur échapper tant qu'ils sont cantonnés dans le règne humain. On en tire l'hypothèse, à tester, d'une origine double du divin, l'une humaine et l'autre révélée, et d'une distinction nécessaire entre un religieux produit humain intégral et explicable par la raison sans résidu aucun, et un religieux accrété autour d'un noyau de mystère.

Si la perfection est une fin parmi d'autres, elle doit, comme les autres, avoir sa perfection, son imperfection et son perfectionnement. Cette déduction logique est-elle instructive? La *perfection de la perfection* est l'état atteint, quand la liberté est conduite à la finalité par la rationalité, sans jamais succomber à la faillibilité. La théorie permet d'en préciser les termes, dans deux directions convergentes. D'un côté, l'état serait celui du règne humain, où toutes les fins de l'homme seraient atteintes dans leur perfection par la médiation de la liberté et de la rationalité. De l'autre, les médiateurs de cette félicité seraient des acteurs, des facteurs et des cogneurs parfaitement libres, rationnels et finalisés. En tant que libres, ils choisiraient toujours droit, dans la plus grande autonomie et de manière délibérée. Choisir selon la

rectitude a pour contenu analytique la finalité et la rationalité. En effet, la justesse des choix est appréciée par les critères des trois activités : le bien, le vrai et l'utile, c'est-à-dire par ceux de la rationalité humaine, qui consiste à trouver les solutions objectives des problèmes objectifs par l'entremise de la subjectivité et par la mise en œuvre d'un psychisme composé de sensibilité, d'intelligence et de volonté. Quant à la finalité, elle est donnée par le bien, qui désigne les fins et leur architectonique. Quant à la faillibilité, elle n'aurait pas disparu du paysage, mais les médiateurs, dotés de la capacité des contraires, n'inclineraient que du côté de la rectitude et de la justesse, en maintenant dans la virtualité l'inclination contraire. Ainsi est vérifiée cette vérité première que, si la liberté implique la capacité des contraires, elle n'en impose pas l'exercice actif.

Ce paradis humain demeurerait terrestre et non pas céleste, pour deux raisons inscrites dans la nature des choses humaines. D'une part, l'état atteint selon ces spécifications ne correspondrait pas à un règne humain dont tous les problèmes auraient disparu. L'hypothèse doit en être rejetée, car elle contredit frontalement l'hypothèse fondatrice de la liberté humaine. C'est parce que l'espèce est libre qu'elle est problématique. La supposer sans problème, c'est lui enlever sa liberté et la ramener au reste du vivant, voire à l'inanimé sous la forme d'un automate. La cohérence logique de la théorie et le concept de la liberté interdisent ce parti. Il ne saurait être adopté que par un régime dénaturé de la perfection, qualifié d'utopique et dont il apparaît dès maintenant qu'il implique logiquement la suppression de la liberté humaine. D'autre part, et derechef en raison de la liberté à la racine ontologique de l'humain, saisi non plus dans sa dimension problématique, mais dans la capacité des contraires, l'état paradisiaque terrestre ne serait pas un état définitivement atteint et devenu inaltérable, mais une réussite incessamment renouvelée par les efforts réussis de chacun et de tous. Non seulement les problèmes humains ne s'évanouiraient pas, mais ils se poseraient toujours à nouveau et exigeraient toujours la rectitude la plus achevée de la part des médiateurs humains de leur résolution. On est ainsi conduit à l'*entéléchie* aristotélicienne et à justifier les deux

sens du mot chez le Philosophe. L'entéléchie est, d'un côté, « la raison qui détermine l'actualisation d'une puissance » et devient ici la poursuite rationnelle des fins imposées par la liberté comme non-programmation : les humains sont virtuels et ont pour devoir et mission de s'humaniser dans le sens de l'humanisation la plus haute. L'entéléchie est, d'un autre côté, « l'acte accompli et la perfection qui en découle », transcrit ici comme solution objective des problèmes objectifs humains : l'humanisation la plus haute s'accomplit dans la perfection des fins de l'homme.

Mais les humains ne sont pas des dieux, car ils sont non seulement faillibles, mais ils défontent encore avec une fréquence et une régularité génératrices de disgrâces dans toutes les dimensions. C'est pourquoi la perfection de la perfection est un idéal, en un sens qui peut être maintenant précisé. La perfection entéléchique est un objectif réel, qui peut être connu dans sa vérité, qui ne peut pas être gagné dans sa réalité et qui donne leur orientation droite aux entreprises humaines. Mais pourquoi les humains ne sont-ils pas des dieux ? La liberté implique la capacité des contraires, mais la capacité n'implique pas son exercice. Deux réponses générales peuvent être avancées. Selon l'une, la nature humaine est viciée de fondation et ce vice originel est transcrit dans chacun de ses représentants par une méchanceté congénitale. L'explication par la méchanceté ne peut pas être la bonne. La rationalité du vivant frappe d'implausibilité l'hypothèse d'une espèce sélectionnée par l'évolution, qui serait intrinsèquement marquée par un vice de constitution et de fonctionnement. L'hypothèse n'est plus seulement implausible, mais résolument impossible, si le réel est rapporté à un Absolu tant transcendant qu'immanent. Sans doute, si le réel est une création ou une émanation de l'Absolu, il n'est pas absolu et donc fragilisé d'une manière ou d'une autre. Cette fragilité du contingent ouvre sur une seconde réponse et la bonne, qui soutient que les humains libres saisissent des contraires négatifs, parce qu'ils sont placés sous une double contrainte. Ils naissent sauvages et doivent s'humaniser par acculturation, ce qui les contraint, d'un côté, à s'équiper d'un psychisme inévitablement défectueux, plus ou moins [cf. *La nature humaine*] et à se débrouiller dans l'existence en

recourant à l'agir, au faire et au connaître nécessairement déficients, plus ou moins [cf. *Agir, Faire, Connaître et Nature et Histoire*]. Les humains ne sont pas méchants de nature, mais ils défont irrésistiblement, ce qui, au demeurant, peut les rendre méchants.

*L'imperfection de la perfection* est non seulement le contradictoire de la perfection, mais encore tous les degrés intermédiaires entre le contradictoire et le parfait. Il se confirme qu'il convient de distinguer trois positions. L'une est la perfection comme idéal aux trois sens repérés. Une autre est occupée par le contradictoire logique de la perfection. C'est un état atteint, quand la liberté conduit à la contre finalité par l'irrationalité, en succombant toujours à la faillibilité et aux contraires négatifs. C'est l'état réalisé par des acteurs, des cogneurs et des facteurs, qui échouent toujours dans toutes leurs entreprises. Cet état correspondrait à la ruine intégrale de l'espèce humaine dans ses quatre dimensions, biologique, psychique, anthropique et culturelle. La position a le même statut d'idéal, mais négatif, avec un correctif important. Alors qu'il est impossible que la perfection soit atteinte et perpétuée, il n'est pas impossible que l'imperfection soit réalisée et que l'espèce disparaisse *de son fait*. Jusqu'ici, l'imperfection ruineuse n'a été qu'un idéal négatif inaccessible, mais il pourrait être atteint demain, malgré l'improbabilité extrême de l'événement. La troisième position est celle de tous les degrés intermédiaires, qui peuvent être occupés effectivement et n'ont donc pas le statut de l'idéal.

C'est une manière statique de voir les choses, qui ne convient pas aux affaires humaines, dynamiques de nature, puisque l'humanité est, partout et toujours, le résultat provisoire d'humanisations variées et plus ou moins réussies. Pour animer le tableau, il suffit d'introduire l'entéléchie comme actualisation active de la perfection. Il apparaît aussitôt que les degrés intermédiaires ne se rangent pas seulement selon la catégorie de la quantité, selon les proportions de perfection et d'imperfection qu'ils réalisent, mais aussi selon celle de la qualité. Celle-ci leur est applicable par référence à l'idéal vers lequel ils tendent, la perfection ou l'imperfection. La qualité distribue les degrés intermédiaires en deux zones. L'une est orientée dans le sens de la perfection, ce qui

implique que chaque degré bénéficie des moyens lui permettant soit de résister à la descente soit de réussir une montée sur l'échelle, en fonction des dotations, des contraintes et des circonstances. L'autre est orientée vers la ruine, que les moyens manquent, que les entreprises soient mal orientées ou que les deux défauts se conjuguent.

Les deux zones sont placées sous tension, puisqu'elles tirent en deux sens opposés. La tension définit un point de rupture et une transition de phase entre les deux zones. Un déplacement sur l'échelle conduit à franchir une frontière ou un seuil, soit dans le sens de la ruine soit dans celui de la perfection. Entre les deux pôles contradictoires, il ne faut donc pas construire une échelle unique, mais deux. L'une est dessinée par la ruine comme fin négative. Elle part d'une mutation négative de l'échelle et comprend des degrés intermédiaires plus ou moins pires, où les problèmes sont plus ou moins mal résolus par des médiateurs humains plus ou moins vicieux et vicieux. L'autre est définie par la perfection comme fin positive. Elle a pour ligne de départ une mutation positive et se compose de degrés intermédiaires plus ou moins réussis, où les problèmes humains sont résolus dans une mesure compatible avec la survie et un contentement suffisant, parce que les médiateurs sont de qualité convenable et savent pallier les défaillances les plus graves.

Enfin, le *perfectionnement de la perfection* tire de l'imperfection trois perfectionnements possibles. L'un fait progresser du plus au moins pire sur l'échelle de la ruine. Il exprime les efforts humains pour survivre dans des conditions et des circonstances qui menacent la survie. Il conduit à des adaptations humaines à l'inhumain. Ce mode de perfectionnement est explicable et justifiable par la logique téléonomique du vivant : il faut vivre et survivre avant de se préoccuper des fins de l'homme. Mais il ne trouve aucune justification dans la rationalité de l'humain, qui trouve sa raison d'être – aux deux sens d'origine et de destination – dans les fins de l'homme et dans leur perfection. Le devoir d'état des humains n'est pas de s'accommoder au mieux du pire, mais de changer d'échelle, en passant de celle de la ruine à celle de la perfection. Le devoir définit un deuxième mode de perfectionnement. Il s'applique à la mutation entre

les deux échelles et porte sur la transition de phase entre le dénaturé, l'inhumain, l'anormal et le normal, l'humain, le naturel. L'application n'est pas une fin, mais un but ou un dessein appropriés à la perfection comme fin. Il ne s'agit pas d'un degré de perfection à proprement parler, mais de la mise en place des conditions de l'imperfection perfectible. Le troisième et dernier mode du perfectionnement en donne le sens le plus précis et le plus profondément humain. Il consiste à tirer profit de conditions favorables, pour faire au mieux, de son mieux et malgré tout, individuellement et collectivement, à la lumière et sous la conduite de la perfection inaccessible, une entreprise qui exige lucidité, détermination et sérénité.